COMMISSAIRES DE JUSTICE

# Lutte contre le blanchiment dans les ventes aux enchères

Les ventes aux enchères figurent parmi les canaux surveillés en matière de blanchiment. La journée traite des obligations de vigilance propres à cette activité et de leur mise en œuvre pratique.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **7 h · 1 jour** | **Présentiel ou distanciel** | **Sur devis** | **Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Commissaires de justice, associés, clercs habilités et collaborateurs d'offices.

**PRÉREQUIS**
Exercer au sein d'un office de commissaire de justice.

**EFFECTIF**
Individuel ou 2 à 10

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les obligations LCB-FT applicables aux ventes.
- Identifier les acheteurs et les bénéficiaires effectifs.
- Repérer les opérations et les comportements atypiques.
- Appliquer les règles relatives aux paiements.
- Déclarer un soupçon et documenter l'analyse.

## 03 Programme détaillé

### M1 Obligations et risques · 2 h 00

- Pourquoi les ventes sont exposées.
- Assujettissement et obligations applicables aux ventes.
- Risques propres : biens de valeur, anonymat, paiements.
- Organisation interne et responsable désigné.
- Atelier — Classer une gamme de ventes par niveau de risque.

### M2 Identifier et vérifier · 2 h 30

- Savoir qui achète.
- Identification de l'enchérisseur et de l'adjudicataire.
- Bénéficiaire effectif, mandataires et sociétés.
- Personnes politiquement exposées et pays à risque.
- Atelier — Constituer le dossier de vigilance de deux adjudicataires.

### M3 Anomalies et déclaration · 2 h 30

- Détecter et signaler.
- Signaux d'alerte : paiements, comportements, provenance des biens.
- Règles relatives aux paiements en espèces.
- Examen renforcé, déclaration de soupçon et conservation.
- Atelier — Analyser trois opérations et justifier la décision de déclarer.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou distanciel

**LIEU / FORMAT**
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

**MÉTHODES MOBILISÉES**
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La prise en compte au titre de l'obligation de formation continue suppose la reconnaissance du dispensateur et l'habilitation de l'action par la CNCJ, vérifiées avant le démarrage.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**DÉLAI D'ACCÈS**
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
• OPCO

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|
| Tarif | Individuel ou 2 à 10 | **Sur devis** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr